

HAITI

COURRIER DIPLOMATIQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°4

Du 1^{er} au 15 janvier 2025



5 A, Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haiti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

LE MOT DU MINISTRE

SOMMAIRE

- 03 Discours du Président du CPT, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, le 1^{er} janvier 2025
- 09 Discours prononcé par le Président du CPT, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, à l'occasion du Jour des Aïeux
- 11 Intervention de Monsieur Patrick Délatour, Ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion du Jour des Aïeux
- 13 Haïti et le Bénin : Rencontre des deux Chanceliers
- 14 Première réunion des Ministres des Affaires étrangères CARICOM/ Bénin
- 17 Mémoire d'entente de coopération stratégique entre les Républiques d'Haïti et du Bénin
- 18 Caricom/Bénin : une culture en partage
- 21 Discours du Chargé d'affaires a.i. d'Haïti près le Royaume d'Espagne pour le 221^{ème} anniversaire de l'Indépendance d'Haïti
- 23 La Chargée d'affaires a.i. d'Haïti en Argentine participe à la réunion sur la situation sécuritaire en Haïti en Uruguay
- 24 Échanges autour de la célébration de la Journée mondiale de la culture africaine et afrodescendante entre le Délégué permanent a.i. d'Haïti auprès de l'UNESCO et le Chargé d'affaires a.i. du Togo
- 25 Inscription de la Cassave au patrimoine culturel immatériel de l'humanité : un pas de plus vers la valorisation et la promotion de la richesse culturelle d'Haïti sur la scène internationale



Chers lecteurs et lectrices, Immanquablement, le temps suit son cours. Nous voici donc entrés dans une nouvelle année qui, nous l'espérons et le souhaitons tous, sera bien meilleure que celle que nous venons de vivre avec beaucoup d'appréhension, dans la douleur et l'épouvante la plus paralysante. En effet, l'année 2024 aura été l'année de tous les malheurs, l'une des pires que notre chère et fière Haïti n'ait jamais connues. Comme l'a si bien dit le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son

Excellence Monsieur Leslie Voltaire, à l'occasion de la cérémonie des vœux tenue au Palais national le 19 décembre dernier, « l'année 2025 doit marquer un tournant positif pour Haïti et le peuple haïtien ».

Nous sommes légitimement en droit d'espérer ne plus avoir à vivre les atrocités que les groupes armés criminels, dans leur délire incendiaire et meurtrier, ont infligées aux familles haïtiennes au cours de l'année écoulée. C'est exactement ce à quoi travaillent inlassablement le Conseil présidentiel et le Gouvernement de transition. C'est surtout à cette fin que toute une palette de mesures volontaristes ont été prises récemment au plus haut niveau de l'État pour juguler définitivement et durablement le phénomène de l'insécurité, améliorer les conditions de vie de la population et paver la voie à l'organisation d'élections transparentes, crédibles et inclusives dans le courant de l'année 2025.

C'est aussi et surtout ce à quoi œuvre la diplomatie haïtienne qui, plus que jamais, se met effectivement et résolument au service des intérêts du pays et des aspirations les plus légitimes du peuple haïtien, ce, conformément aux objectifs et priorités qui lui sont assignés par le Conseil présidentiel et le Gouvernement de transition. C'est justement dans cette optique que je viens d'effectuer une mission officielle au Bénin, la principale terre de nos ancêtres, une mission qui est porteuse d'espoir d'une coopération renouvelée et renforcée entre Haïti et le Bénin et qui sera hautement bénéfique pour notre pays, notamment dans le domaine de la sécurité.

Cette mission nous a également permis de resserrer les liens d'amitié, de solidarité et de coopération entre la Caraïbe et la République du Bénin puisqu'il s'agissait surtout pour nous de participer à la première réunion ministérielle CARICOM/Bénin qui, le plus naturellement du monde, a accordé une place importante à la situation en Haïti.

C'est dans cet esprit et dans le constant souci de vous informer sur les raisons d'être, les actions et engagements de la diplomatie haïtienne que je vous livre le quatrième numéro du Courrier diplomatique du Ministère des Affaires étrangères et des Cultes.

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste

Ministre des Affaires étrangères et des Cultes

MERCREDI 1^{ER} JANVIER 2025

Discours du Président du CPT, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, le 1^{er} janvier 2025



Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, Président du Conseil Présidentiel de Transition

Madame et Messieurs les membres du Conseil Présidentiel de Transition,
Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Président de la Cour de Cassation,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de transition,
Monsieur le Commandant en chef des Forces armées d'Haïti,
Monsieur le Directeur général de la Police nationale d'Haïti,
Mesdames et Messieurs les membres des Corps diplomatique et consulaire,
Mesdames et Messieurs les membres de la Presse écrite et parlée,
Mesdames et Messieurs les distingués invités, chers compatriotes,
Haïtiennes et Haïtiens de toutes

origines, membres de la diaspora, leaders communautaires, ouvriers, artisans, agriculteurs, et jeunes bâtisseurs de demain.

Mes chers compatriotes,

Le 1^{er} janvier 1804, Jean-Jacques Dessalines, accompagné d'autres généraux de l'Armée indigène, a proclamé l'Indépendance d'Haïti aux Gonaïves, établissant ainsi la deuxième révolution dans les Amériques. Pour nous donner cette indépendance, Dessalines, Christophe, Pétion, Capois et les autres héros et héroïnes se sont unis pour combattre l'Armée française. Nous nous réjouissons de pouvoir célébrer, en ce jour solennel, ce 221^{ème} anniversaire de notre indépendance. C'est l'occasion pour nous d'exprimer toute notre fierté de peuple pour cette liberté acquise par nos ancêtres qui ont su briser

»»»» suite page 4

»»»» suite de la page 3



Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire prenant la parole le 1er janvier 2025

les chaînes de l'esclavage, en déclarant avec courage notre pays indépendant, libre et souverain. C'est l'occasion pour nous d'honorer les sacrifices consentis par nos ancêtres pour fonder une nation sur les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

C'est avec un engagement renouvelé et une profonde humilité que je m'adresse aujourd'hui aux Haïtiennes et aux Haïtiens du monde entier. Nous venons de franchir cette étape de notre histoire qui, malgré nous, est loin d'être réjouissante.

L'indépendance proclamée en 1804 par les esclaves révoltés de Saint-Domingue doit avoir eu des répercussions inimaginables dans un monde dont la croissance économique reposait sur la traite des Noirs et le mode de production esclavagiste. Il fallait consolider cet acte répréhensible aux yeux des colons et des marchands d'esclaves et de leurs

dirigeants. En faisant d'Haïti une terre d'asile pour tous les esclaves révoltés et pour tous les persécutés du monde, Jean-Jacques Dessalines et les pères et mères fondateurs avaient fait preuve de grande lucidité.

Aujourd'hui, ce territoire que nos ancêtres nous ont légué au prix de longs combats connaît des crises interminables depuis plusieurs années, et l'avenir de cette indépendance, si chèrement acquise, est sérieusement menacé.

Mon adresse à la nation de ce jour est pourtant tournée vers l'avenir. L'avenir de notre jeunesse, l'avenir de nos enfants, principales victimes de la violence criminelle des gangs armés à Port-au-Prince et en d'autres points du pays. La nation haïtienne, dans son écrasante majorité, attend impatiemment la reconquête des quartiers et régions que des centaines de milliers de nos concitoyens

»»»» suite page 5

»»»» suite de la page 4



Grands commis de l'État

ont dû fuir. J'interpelle ici la conscience de tous les membres du Conseil Présidentiel, du Gouvernement et tous les grands Commis de l'État qui ont pris l'engagement de mener à bon port cette transition. Nous ne sommes pas satisfaits et de ce fait nous devons redoubler d'efforts et nous astreindre davantage à l'accomplissement des tâches qui nous incombent.

Les échéances de 2025 doivent donc être respectées afin que nous poursuivions l'œuvre d'aménagement d'un espace de vie convenable, et même agréable, à notre progéniture. Le spectacle interminable des descendants des héros et des héroïnes de l'Indépendance, fuyant le sol légué par nos aïeux est simplement insupportable.

2025 sera aussi l'année de la lutte ultime en vue de la création d'un climat propice à la récupération des territoires sous le contrôle ou la menace des gangs armés. Cependant, l'insécurité ne se confine pas à la criminalité, comme on le répète si souvent, elle englobe l'insécurité alimentaire, économique, sociale et environnementale.

La réorganisation de notre pays est une priorité

pour les prochaines années. À l'approche des élections, nous attendons des futurs candidats des propositions de sortie de crise cohérente et réaliste. À ce titre, l'électeur haïtien a un devoir envers ses enfants, envers lui-même dans le choix des candidats ayant le mieux expliqué leur vision et les moyens de la concrétiser. La lutte électorale devra se situer à ce niveau et non en termes du nombre de fusils dont disposent leurs partisans.

Un plan de contrôle strict des armes à feu et des munitions est en phase de préparation. Nous avons sollicité et continuons de solliciter l'aide de tous les pays de la région qui ont fait, ou font encore, l'expérience des méthodes de lutte contre les organisations criminelles transnationales.

Des approches sont en cours en vue de convaincre tous les membres du Conseil de Sécurité des Nations unies de la nécessité de changer le statut de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité. Nous remercions les membres des gouvernements de la CARICOM et des pays amis qui nous aident depuis des années à atteindre cette stabilité.

Plusieurs démarches ont été entreprises en vue de mieux nous attaquer au défi que représentent les gangs pour la sécurité publique. D'autres sont en cours auprès de plusieurs instances internationales et gouvernements pour renforcer la capacité de la Police nationale et celle des Forces armées d'Haïti. L'inauguration de la base militaire Vertières de Tabarre, le 18 novembre 2024, est venue concrétiser le retour de nos soldats dans le combat pour la défense de la démocratie.

Depuis le 2 octobre 2023, soit depuis plus de quatorze (14) mois, la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité a été approuvée par les pays membres. Ceci sans que l'effectif total de cette force ait pu atteindre mille (1000)

»»»» suite page 6

»»»» suite de la page 5

membres, voire les deux mille cinq cents (2500) auxquels on s'attendait.

Le Conseil National de Sécurité a finalement pu voir le jour lors du dernier conseil des ministres. C'est une instance stratégique importante qui facilitera la reprise en main du territoire national. Elle dotera l'État haïtien d'un lieu d'où pourront être coordonnées et suivies toutes les étapes des opérations de protection, de contrôle et de reconquête de nos espaces vitaux.

Ane 2024 la, plis pase 5000 moun mouri. Ane 2025 la, nou kontinye nan lagè ganstè yo deklare kont popilasyon an.

Nou deklare lagè kont tout ganstè k ap asasinè pèp la, k ap boule lopital ak lekòl; k ap vyole granmoun kou timoun, k ap fè trafik zam; k ap vann moun, k ap trafike ògann fanm ak gason ayisyen.

Tout Konsèy Prezidansyèl Tranzisyon an, Premye minis la ak tout gouvènman an, tout bwat Leta yo, tout kolektivite yo, nou nan lagè kont ensekirite. Men, nou konnen se pèp ki pou sove pèp. Pèp la sou la defansiv. Pèp la an sitiyaasyon lejitim defans.

Nan lagè sa a, pèp la dwe akompaye lapolis ak lame. Pèp la dwe akompanye ajan fòs militasyon yo. Jan yo fè l nan Latibonit la.

Nan lagè sa a, tout moun ladan n. Tout moun dwe bay lide. Tout moun dwe pote kole ak polis kominotè yo.

Nan lagè sa a, Konsèy prezidansyèl la ap jwe patisyon pa l. Premye minis la ap jwe pa l. Ou menm profesyonèl, atis, biznisman, teknisyen, ti machann, revandèz, peyizan, travayè an Ayiti ou byen nan dyaspora a, fòk ou jwe patisyon pa w. Paske nou tout nou konsène.

Nan lagè sa a, n ap mande peyi zanmi nou yo pou yo ede n fè lagè pou retabli dwa moun

nou, pou yo anpeche zam ak minisyon antre nan peyi Dayiti, epi pou yo kontinye ede nou bay pwoteksyon, manje ak swen nan tout kan refijye ak rapatriye nan peyi a.

Konsèy Nasyonal Sekirite a ak CSPN nan ap dirije lagè sa a. Objektif lagè a, se mete lapè nan peyi a, pasifye peyi a pou n al nan eleksyon. Bon jan eleksyon, pou nou chwazi kandida: kandida nan kazèk, nan komin, nan tout depatman; kandida pou prezidans. Paske, vle pa vle, ap gen eleksyon nan fen ane sa a.

Mwen pa ka mande nou pasyans, paske pasyans pa mabout deja. Nou pwal ansanm pasifye peyi a pou nou vote yon konstitisyon ki reponn ak reyalyte moman an.

Ane sa a pa mande sa Ayiti ap fè pou ou, men mande tet ou ki sa ou ka fè pou Ayiti. Kijan nou ka òganize nou pou nou ede defann katye nou ak konkou fòs lòd yo ?

Ane 2025 lan, nou ta renmen simen lespwa nan peyi a, montre ke nou osèvis popilasyon an, bay egzanp bon konpòtman, fè nou rejwenn diyite nou ak fyète nou.

Ane 2025 lan, nou pral travay kont asasen k ap touye pèp la. Nou pral ouvè wout yo, mete sekirite nan pò ak ayewopò yo pou nou ka sikile lib e libè. Men, m ap redi l ankò fòk tout moun ap veye.

Nou menm nan tèt Leta a, n ap mete tout mwayen a dispozisyon brav polisye ak brav sòlda nou yo pou yo pote laviktwa sou gang yo epi pou yo pèmèt lavi reprann nan peyi a.

Nou menm nan tèt Leta a, n ap fè tout kalite negosyasyon pou nou gen plis polisye, plis sòlda, plis polisye ak solda entènasyonal, pou nou izole gang yo, demantle yo ak konsolide katye cho yo.

Pou tout bwat Leta yo ka rekomanse bay sèvis; louvri lekòl, bay elèv yo manje, ouvri lopital ak

»»»» suite page 7

»»»» suite de la page 6



Des dignitaires haïtiens

sant sante yo ; ankadre espòtif ak atis yo ; fè asenisman, fè travay kominotè pou mete kòb nan pòch jenn yo.

Nou menm nan tèt Leta a, n ap fè tout kalite negosyasyon pou nou jwenn asistans imanité ak sekirite toupato sou latè. Se pou byen popilasyon an n ap travay. N ap mande tout patriyòt nan dyaspora a pou ede nou fè sa. N ap mande tout medya yo pou yo antre nan lagè sa a. N ap mande nou menm jounalis, ki viktim tout tan, pou nou pa releye mesaj bandi k ap teworize popilasyon an.

Ane 2025 lan se bisannè dèt endepandans lan. 1825-2025, sa fè 200 zan depi Lafrans te fè nou peye, sou menas, tout wout tout enfrastrikti plantasyon ak esklav ke kolon yo te tabli nan peyi a.

Ayisyen tout kote ann resezi tèt nou!

Mesdames, Messieurs,

Haïti a proclamé son indépendance après cette guerre implacable menée contre les colons français pour faire valoir le droit naturel et imprescriptible à la liberté, qui était d'ailleurs consacré par le droit positif français de l'époque à travers la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Cette déclaration stipule en son article premier que «les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits». Ce texte pose les bases

même de la République et de la démocratie. Pourtant, l'histoire nous rappelle qu'en avril 1825, la France, par le truchement de l'Ordonnance de Charles X, a imposé à Haïti le versement d'une forte indemnité pour la reconnaissance de sa liberté dûment acquise par la détermination et le courage de ses valeureux ancêtres. Outre la «Dette de l'Indépendance», notre jeune État a versé de fortes rançons à plusieurs autres puissances dominantes aux XIX^e et XX^e siècles. Cette injustice inqualifiable constitue une meurtrissure qui ne cesse de hanter notre mémoire. Malheureusement, le paiement de ces rançons a contribué à compromettre de manière significative les perspectives de développement de la jeune nation.

Par conséquent, nous devons envoyer un message clair aux différents peuples de la planète: Haïti réclame la restitution de cette rançon et la réparation des torts causés par l'esclavage reconnu depuis des années comme un crime contre l'humanité. En d'autres termes, ce n'est pas une simple revendication, mais une nécessité pour que notre nation puisse retrouver la voie de la prospérité et du respect. En ce sens, je vous invite aujourd'hui, toutes les associations, les organisations internationales, les artistes et citoyens illustres, à travers vos actions, vos voix et votre engagement, à faire entendre cette exigence. Nous remercions toutes

»»»» suite page 8

»»»» suite de la page 7

celles et tous ceux, toutes les organisations qui depuis plusieurs années se sont lancées dans la dénonciation du tort fait à Haïti depuis 1825. En effet, l'heure est venue de réécrire notre histoire économique, tout comme nos ancêtres ont écrit l'histoire de notre liberté.

Si nou pa t ap peye dèt sa a pandan plis pase 100 lane, nou pa t ap an reta konsa jodi a.

Chers compatriotes, mes frères et sœurs haïtiens,

Nous ne pouvons ignorer l'urgence que représente le changement climatique pour notre nation. Haïti, en tant que pays insulaire au cœur de la région des Caraïbes, figure parmi les nations les plus vulnérables aux effets dévastateurs de cette crise mondiale.

Durant l'année 2024, nous n'avons pas été frappés par des cyclones mais nous avons constaté les inondations provoquées par de simples pluies au Cap-Haïtien, aux Cayes, à Port de Paix, à Jérémie, pour ne citer que ces villes.

Il est de notre devoir collectif d'affronter ces défis avec détermination et de plaider pour une action concertée, tant au niveau national qu'international, afin de préserver notre environnement et garantir un avenir durable pour les générations futures.

Il est essentiel que la communauté internationale reconnaisse la contribution négligeable d'Haïti au réchauffement climatique mondial et apporte un soutien concret sous forme de financements climatiques, de transferts technologiques et d'assistance technique. Le changement climatique ne constitue pas seulement une crise environnementale pour Haïti; il s'agit d'une menace existentielle qui appelle une réponse collective, immédiate et concertée afin de préserver les ressources, protéger les communautés et assurer un avenir durable



Représentants de la Communauté internationale

pour les générations futures.

Mes frères et sœurs, enfants de cette terre bénie qu'est Haïti,

Notre pays traverse des épreuves sans précédent, mais je suis convaincu que c'est dans l'unité et la solidarité que nous trouverons la force de surmonter ces défis. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons mettre de côté nos divergences pour bâtir ensemble l'avenir d'Haïti.

Inspirons-nous de nos ancêtres qui ont, malgré tout, fait preuve d'une résilience exemplaire pour obtenir notre indépendance. C'est en unissant nos forces que nous pourrons réaliser ce que beaucoup croyaient impossible. Ensemble, nous choisirons la voie de la paix, de la prospérité et de la dignité.

Que ce grand jour nous inspire à bâtir un pays où règnent la justice, l'équité et la dignité pour toutes ses filles et tous ses fils. Qu'il nous guide à rebâtir notre pays en restaurant l'autorité de l'État, en organisant des élections honnêtes, crédibles et transparentes, et en améliorant les conditions de vie de la population.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, à toutes celles et tous ceux que vous représentez, une bonne et heureuse année 2025, pleine de succès, de santé et de bonheur. Vive l'indépendance ! Vive l'unité nationale ! Vive Haïti !

Je vous remercie.

JEUDI 2 JANVIER 2025

Discours prononcé par le Président du CPT, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, à l'occasion du Jour des Aïeux



Madame et Messieurs les Membres du Conseil Présidentiel de Transition,
Monsieur le Premier Ministre
Mesdames et Messieurs les Ministres et Secrétaires d'État,
Monsieur le Commandant en chef des Forces armées d'Haïti,
Monsieur le Directeur général de la Police nationale d'Haïti,
Mesdames et Messieurs les représentants des peuples frères du monde,
Distingués invités

Mesdames, Messieurs
Très Chers Compatriotes,

Nous sommes ici rassemblés ce matin pour magnifier l'action héroïque de ces hommes et femmes qui ont fait des sacrifices immenses et de toutes sortes qui nous valent aujourd'hui cette nation altière et fière que nous portons haut sur nos fronts.

En ce 2 janvier 2025, nous honorons la mé-

moire de nos héros et héroïnes de l'Indépendance, ces Jacobins Noirs. Aujourd'hui, nous puisons dans leur courage et leur génie pour déclarer la guerre aux gangs qui menacent notre nation. Que l'esprit de Toussaint Louverture nous guide par sa stratégie, sa diplomatie et son talent à former une armée invincible. Que l'audace de Jean-Jacques Dessalines, fondateur intrépide et brillant tacticien, nous inspire à attaquer sans relâche et à remporter chaque bataille. Suivons l'exemple d'Henri Christophe, bâtisseur infatigable et maître de la logistique, qui a su ravitailler et protéger avec rigueur ses troupes. Rendons hommage à Alexandre Pétion, artilleur d'élite, visionnaire et défenseur des opprimés, dont la sagesse et l'engagement ont non seulement inspiré ses troupes, mais aussi soutenu la libération de l'Amérique latine et la lutte contre l'esclavage.

Nous honorons également Marie-Jeanne Lamartinière, héroïne de notre Guerre d'indépendance, qui, durant le siège de la Crête-à-Pierrot, a su conserver ses troupes, tenir ses positions avec bravoure et repousser l'armée française. Son courage, sa résilience et sa détermination incarnent la force et la dignité de notre peuple face à l'adversité.

Aujourd'hui, nous jurons de marcher sur leurs traces, unis, disciplinés et déterminés à bâtir un avenir de paix, de liberté et de sécurité pour notre peuple et pour tous les peuples épris de justice.

Haïti est le pays le plus inégalitaire des Amériques. Depuis 1806, la Révolution haïtienne a été ralentie par plusieurs obstacles et contraintes durant plus de deux cents ans. Nous promettons à nos aïeux de continuer cette révolution en pacifiant le pays et à travers

»»»» suite page 10

»»»» suite de la page 9



Les autorités reçoivent les honneurs des forces de l'ordre



Prestation de la fanfare du Palais national

des élections pour le choix de dirigeants légitimes. D'où l'importance de la réforme constitutionnelle qui permettra aux Haïtiens de vivre cette démocratie républicaine.

Une pensée particulière pour toutes les victimes directes et indirectes de l'insécurité, les déplacés et les rapatriés. Leur courage est une source d'inspiration pour nous tous!

**« Respè pou nou sè m ak frè m!
Konsèy Prezidansyèl la,
Gouvènman peyi a pa bliye
nou, yo p ap lage nou! »**

Apprenons à nos enfants que le sol qu'ils foulent est composé des cendres de nos aïeux arrachés d'Afrique, afin qu'ils respectent cette patrie qu'ils nous ont léguée. Étendons notre solidarité à toutes celles et tous ceux qui le partagent avec nous. Renforçons davantage nos liens avec toutes nos sœurs et tous nos frères d'Afrique, des pays de la CARICOM et des Amériques et de toute la Planète, qui n'ont jamais marchandé leur support à nos luttes.

Nous tenons à honorer ici la mémoire des pionniers du combat pour la liberté des Noirs. Citons l'Abbé Grégoire, Mirabeau, Robespierre, et tous ces révolutionnaires français qui ont permis de renforcer les idées de liberté à



Bustes des Héros de l'Indépendance

l'origine du Bois Caïman et de 1804. Nous nous adressons à toutes celles et à tous ceux qui, aujourd'hui encore, font honneur à cette France des Droits de l'Homme.

Nous aimerions terminer par un appel à l'union, cette union qui a fait la force de nos Aïeux après la guerre fratricide du Sud. Ce sont des exemples à inculquer à notre jeunesse qui a tant besoin de repères et de confiance en l'avenir d'Haïti. Cet appel concerne la nécessité que les Haïtiens comprennent qu'ils ont l'obligation, le devoir de prendre en charge la sécurité et la défense de ce seul coin de terre qui nous appartient. Nous ne pouvons compter uniquement sur l'aide étrangère pour des questions de sécurité et de défense nationale. La souveraineté a un prix, nous ne devons pas l'ignorer, Haïti c'est chè mèt, chè metrès ... comme dit notre adage.

Je vous remercie

JEUDI 2 JANVIER 2025

Intervention de Monsieur Patrick Délatur, Ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion du Jour des Aïeux



Le Ministre de la Culture et de la Communication, Monsieur Patrick Délatur

« Un peuple qui oublie son histoire est condamné à la revivre. » Ces mots universels de George Santayana résonnent avec une intensité particulière alors que nous nous rassemblons aujourd'hui pour le Jour des Aïeux. Cette journée n'est pas seulement une commémoration, c'est une invitation à revisiter notre passé, à en tirer des leçons et à réaffirmer les valeurs qui nous définissent en tant que nation.

L'indépendance acquise en 1804 n'était pas qu'une victoire militaire. Elle marquait l'émergence de la liberté comme une valeur universelle et l'affirmation de l'égalité

intrinsèque à chaque être humain. Revisiter ce moment fondateur nous permet d'explorer comment cette idée a façonné notre histoire et comment elle peut éclairer notre chemin aujourd'hui.

L'acte d'indépendance proclamé par Jean-Jacques Dessalines le 1er janvier 1804 était une rupture radicale avec un système mondial fondé sur l'esclavage et l'exploitation coloniale. C'était une déclaration audacieuse d'un peuple affirmant son droit à l'autodétermination.

Cette victoire n'était pas uniquement haïtienne. Elle a inspiré les luttes pour la liberté à travers le monde, résonnant chez les

»»» suite page 12

»»»» suite de la page 11

opprimés des colonies européennes et parmi les peuples en quête de dignité.

Cette symbolique nous rappelle que la liberté est un combat constant, et que sa préservation repose sur des actes concrets, à travers la justice sociale, l'accès à l'éducation et l'inclusion.

Ce texte fondateur était bien plus qu'un acte juridique. Il consacrait l'égalité entre tous les citoyens et rejetait toute discrimination raciale. L'organisation de l'administration publique et de l'armée nationale posait les bases d'un État souverain et stable.

Dans une période marquée par des menaces internes et externes, le choix de centraliser le pouvoir était nécessaire pour garantir la pérennité de l'indépendance.

Aujourd'hui encore, la consolidation de nos institutions est essentielle. Un État fort et inclusif demeure la condition nécessaire pour une société équitable et résiliente.

Face aux menaces constantes de recolonisation, les dirigeants haïtiens ont stratégiquement fortifié les ports, les montagnes et les passages clés. La Citadelle Laferrière, Fort Jacques, et d'autres fortifications étaient des bastions contre les attaques potentielles.

Ces fortifications étaient à la fois des outils militaires et des déclarations d'autonomie, affirmant qu'Haïti était prête à défendre sa liberté.

La résilience et la planification exemplaire qui ont guidé la construction de ces ouvrages doivent inspirer nos efforts contemporains pour protéger nos ressources et notre souveraineté.

Les forts, notamment la Citadelle Laferrière, ne sont pas seulement des monuments historiques. Ils incarnent l'esprit de résistance

et la capacité d'organisation de nos ancêtres. Restaurés et promus, ces sites peuvent devenir des moteurs économiques à travers le tourisme, stimulant les économies locales et renforçant l'identité nationale.

Ces lieux peuvent être des centres d'apprentissage, rappelant aux jeunes générations leur histoire et leurs responsabilités envers la nation.

Les forts, situés sur des hauteurs et des points stratégiques, sont idéaux pour accueillir des infrastructures modernes de télécommunication.

En équipant ces forts d'antennes et de relais, Haïti pourrait développer un réseau national de connectivité haut débit, reliant les régions urbaines et rurales.

Ces installations modernes peuvent être intégrées de manière respectueuse, préservant l'esthétique historique tout en leur donnant une utilité contemporaine.

Cette initiative créerait des emplois, favoriserait l'éducation et la santé à distance, tout en stimulant l'économie grâce au commerce numérique.

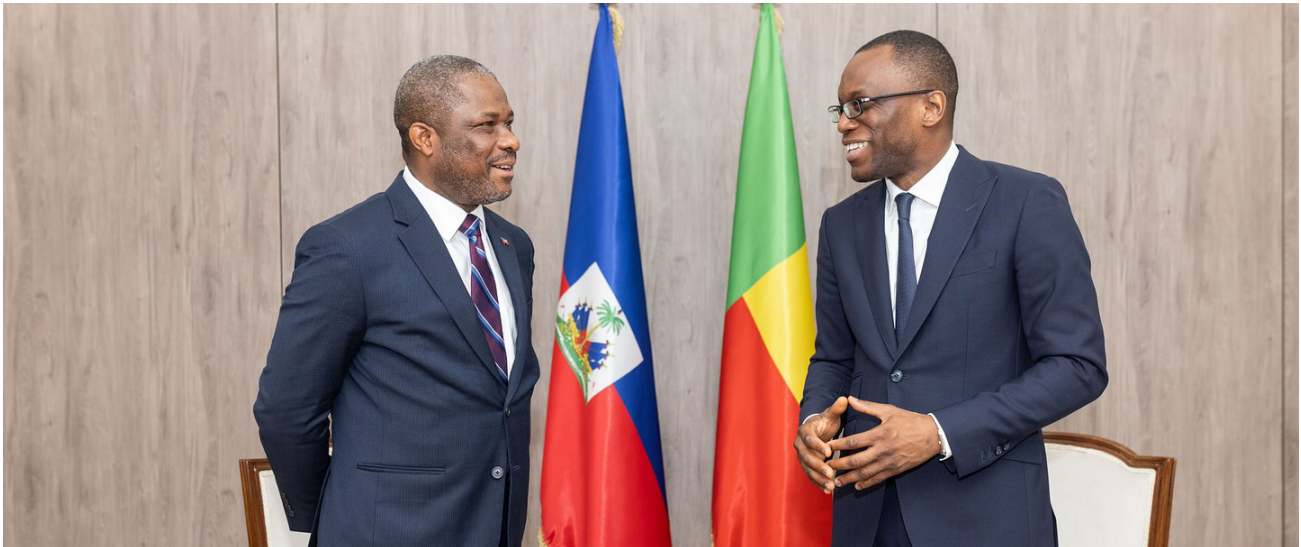
La commémoration du Jour des Aïeux n'est pas qu'un hommage au passé. C'est une opportunité de réfléchir à notre présent et à l'avenir, en nous inspirant des leçons de nos ancêtres.

Ensemble, faisons des fortifications un pont entre notre histoire et notre modernité. Qu'elles deviennent des piliers pour reconstruire une Haïti résiliente, innovante et fière de ses racines.

En honorant nos aïeux, nous honorons la liberté, l'égalité et la dignité humaine. En nous réappropriant leur héritage, nous affirmons que leur combat continue de guider nos pas. Vive Haïti!

MARDI 7 JANVIER 2025

Haïti et le Bénin : Rencontre des deux Chanceliers



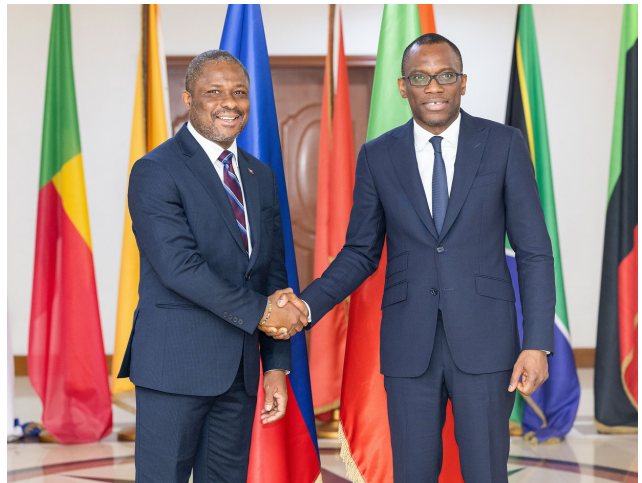
Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Ministre des Affaires Étrangères de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Olushegun Adjadi Bakari

En marge de la première réunion des Ministres des Affaires étrangères CARICOM/Bénin, le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a rendu, le mardi 7 janvier 2025, une visite de courtoisie à son homologue béninois, Son Excellence Monsieur Olushegun Adjadi Bakari.

Cette initiative témoigne de l'engagement d'Haïti à resserrer ses liens avec ses partenaires africains, dans une dynamique renouvelée de coopération.

Les discussions entre les deux ministres, qui ont été riches et fructueuses, portaient sur des enjeux stratégiques pour les deux pays. Les deux parties ont souligné :

- i) la nécessité de renforcer les relations bilatérales, en développant des initiatives concrètes et des partenariats durables dans des domaines d'intérêt mutuel ;
- ii) l'importance d'un soutien réciproque au sein des institutions internationales, en vue de défendre des positions communes et d'œuvrer au développement de leurs nations respectives.



Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Ministre des Affaires Étrangères de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Olushegun Adjadi Bakari

Au terme de ces échanges, les deux chanceliers ont décidé de formaliser leurs engagements à travers deux instruments diplomatiques :

- i) un Mémoire d'entente sur les consultations politiques et diplomatiques afin de structurer les dialogues bilatéraux sur des questions d'intérêt commun ;
- ii) un Communiqué conjoint pour affirmer leur vision partagée d'un partenariat stratégique et durable.

MERCREDI 8 JANVIER 2025

Première réunion des Ministres des Affaires étrangères CARICOM / Bénin



les Ministres des Affaires étrangères de la CARICOM et du Bénin

Huit pays de la CARICOM ont pris part, le mercredi 8 janvier 2025, à Cotonou, à la Première réunion des Ministres des Affaires étrangères CARICOM/Bénin visant à renforcer les liens entre le Bénin, les pays de la CARICOM et les populations afro-descendantes de la région.

Des ministres des Affaires étrangères et des envoyés spéciaux de haut niveau d'Antigua et Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de la Dominique, de la Grenade, d'Haïti, de la Jamaïque et de Suriname ont été reçus, pour cette rencontre de grande importance par le Ministre des Affaires étrangères du Bénin, Monsieur Olushegun Adjadi Bakari.

À la fin de la rencontre, un communiqué conjoint a été rendu public à travers les ministres des Affaires étrangères et représentants des États (parties prenantes) :

- i) se sont félicités de l'organisation de cette première rencontre qui pourrait servir de cadre d'échanges pour le renforcement des relations de coopération entre leurs pays;
- ii) ont également exprimé leur souhait de consolider les relations historiques, mémorielles et culturelles existant entre le Bénin, l'Afrique et les Afro-descendants caribéens;
- iii) ont convenu d'explorer des approches novatrices de collaboration en vue de bâtir des partenariats stratégiques et des relations

»»» suite page 15

»»»» suite de la page 14

économiques mutuellement bénéfique;
iv) ont également convenu de se soutenir mutuellement et de coordonner leurs positions respectives au sein des organisations internationales notamment l'ONU, en y défendant les droits et intérêts des petits États et des États en développement et en y consolidant leur attachement aux questions de paix et de sécurité;

v) ont exprimé leur préoccupation face à la situation sociopolitique et sécuritaire en Haïti et salué l'implication du Bénin aux côtés de la CARICOM et d'autres partenaires internationaux dans la promotion de la paix et du développement en Haïti, et passé en revue les autres points liés à la sécurité et au plaidoyer au niveau mondial. Les Ministres ont décidé de renforcer la collaboration sur les défis mondiaux de sécurité, y compris le crime transnational, la traite des êtres humains, le maintien de la paix et la sécurité maritime;
vi) ont salué le franc succès de la réunion qui a notamment permis de consolider les liens politiques et diplomatiques entre le Bénin et les États membres de la CARICOM pour une coopération renforcée. Ils ont décidé de se retrouver tous les deux ans, alternativement au Bénin et dans un État de la CARICOM pour poursuivre la dynamique lancée. Ils ont également convenu de tenir des réunions techniques intersessions;

vii) se sont engagés à renforcer les liens bilatéraux et multilatéraux notamment dans les domaines de l'économie, du commerce, de la promotion des investissements, de la culture, du tourisme, de l'action climatique, du développement durable et de la sécurité;

viii) ont souligné le rôle important que devraient jouer les secteurs privés de leurs pays et sont convenus d'établir un cadre favorable aux échanges commerciaux et aux investissements, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, l'énergie, les transports, la technologie numérique et



l'industrie manufacturière ;

ix) ont exprimé leur volonté de tirer pleinement profit du potentiel économique dont ils disposent notamment en faisant du Bénin une porte d'entrée vers les marchés africains pour les investissements de la CARICOM et des États membres de l'organisation, un accès pour le Bénin à sous région caraïbéenne;

x) ont aussi souligné la nécessité de conclure un accord sur le commerce et les investissements; et se sont engagés à accompagner les opérateurs économiques de leurs pays respectifs dans leurs projets d'investissement. Ils ont, en outre, convenu de procéder au lancement d'un Forum CARICOM/ Bénin sur les affaires et les investissements pour explorer davantage les opportunités économiques et que ces initiatives soient inscrites dans un plan directeur;

xi) ont salué les efforts consentis par le Gouvernement béninois qui, dans le cadre des actions menées aux niveaux politique et législatif pour marquer la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), a adopté la loi n°2024-31 du 02 septembre 2024, relative à la reconnaissance de la nationalité béninoise aux

»»»» suite page 16

»»» suite de la page 15



Afro-descendants en République du Bénin ;
xii) ont félicité le Bénin pour l'adoption de cette loi et pour le soutien qu'il apporte aux efforts de la CARICOM en matière de justice réparatrice;
xiii) ont réaffirmé leur volonté de faciliter la connectivité entre leurs régions respectives à travers la signature d'accords de suppression réciproque de visas et l'ouverture de liaisons aériennes;
xiv) ont convenu de développer des partenariats entre institutions muséales, des programmes de tourisme mémoriel permettant aux Afro-descendants des Antilles d'explorer les sites historiques et culturels du Bénin, notamment ceux liés à la traite transatlantique des esclaves et de participer aux événements célébrant leur héritage et offrant un narratif authentique des faits;
xv) ont souligné la nécessité de promouvoir la diplomatie culturelle à travers des festivals, des expositions artistiques et des collaborations médiatiques;

xvi) ont réaffirmé leur volonté de traiter les vulnérabilités communes au changement climatique particulièrement en promouvant des actions conjointes sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation, en encourageant la coopération dans les secteurs de l'économie verte, des énergies renouvelables et des pratiques durables, en accord avec les objectifs de développement durable. Ils ont aussi convenu de promouvoir l'économie bleue et l'utilisation durable des ressources marines;
xvii) ont réitéré la nécessité de réformer l'architecture financière et économique mondiale pour tenir compte des réalités actuelles, en particulier celles des petits États, des États de faible altitude et des autres États en développement, ainsi que de leur vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ils ont promis de soutenir l'Initiative de Bridgetown, qui constitue un appel à une action urgente et décisive pour réformer l'architecture financière internationale (AFI)».

JEUDI 9 JANVIER 2025

Mémorandum d'entente de coopération stratégique entre les Républiques d'Haïti et du Bénin



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Président de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Patrice Talon

Parallèlement à la réunion des Ministres des Affaires étrangères CARICOM/ Bénin, ceux de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Olushegun Adjadi Bakari, ont tenu une rencontre bilatérale de haut niveau, le 9 janvier 2025 à Cotonou.

Les deux parties ont discuté des enjeux sécuritaires en Haïti et exploré les mécanismes d'une coopération entre les deux Républiques pour renforcer les capacités des forces de sécurité haïtiennes, en particulier celles des Forces armées d'Haïti.

Cette rencontre a permis aux deux Chanceliers de signer, deux jours plus tard, soit le 11 janvier 2025, un Mémorandum d'entente par lequel Haïti et le Bénin s'engagent à se soutenir mutuellement dans la lutte contre la



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Ministre des Affaires étrangères de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Olushegun Adjadi Bakari

criminalité organisée et les activités connexes.

Ce Mémorandum d'entente comprend couvre plusieurs domaines, notamment la formation, le partage de renseignements, les exercices militaires conjoints, l'assistance militaire en

»»»» suite page 18

»»»» suite de la page 17



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Ministre des Affaires étrangères de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Olushegun Adjadi Bakari

cas de menaces dans l'un ou l'autre pays.

Il s'agit d'un engagement des deux États amis visant à « adopter des stratégies communes, mutualiser leurs efforts et agir de concert pour lutter efficacement contre le terrorisme et la criminalité organisée », d'après la déclaration conjointe des deux Chanceliers.

Ledit Mémoire d'entente est venu compléter celui signé le 8 janvier 2025 à Cotonou entre les Ministres des Affaires étrangères d'Haïti et du Bénin, vise à « renforcer davantage l'amitié et la coopération entre les deux gouvernements sur la base du respect mutuel de la souveraineté et de l'indépendance de chacun et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre ». Le Mémoire du 8 janvier vise à, entre autres:

- i) établir un mécanisme de consultations politiques et diplomatiques entre les participants, afin de favoriser un échange périodique et régulier de points de vue sur des questions bilatérales et internationales d'intérêt commun;
- ii) tenir des réunions de consultations périodiques couvrant un large éventail de sujets, au niveau des hauts fonctionnaires des deux Ministères des Affaires étrangères, afin de procéder à un échange de vues sur des questions bilatérales et les problèmes internationaux d'intérêt commun;
- iii) procéder à un échange de vues sur les questions présentant un intérêt mutuel y compris celles examinées au sein des Nations unies et d'autres organisations et instances internationales auxquelles ils appartiennent.

9 AU 11 JANVIER 2025

CARICOM/Bénin : une culture en partage



Le Chancelier haïtien participant aux activités du Vodun Days

Dans le cadre des Vodoun Days, les autorités béninoises ont organisé, à l'intention des délégations, une cérémonie d'ouverture riche en récits.

Dans son discours de circonstance, le chef de la diplomatie béninoise, Monsieur Olushegun Adjadi Bakari a remercié le Président Patrice Talon pour sa vision du rapprochement entre la Caricom, le Bénin et l'Afrique, généralement. Il a souligné l'histoire commune entre le Bénin et les États de la CARICOM marquée par des épreuves, et qui porte les cicatrices d'une traite transatlantique impitoyable, mais qui révèle aussi une résilience et une capacité à transcender l'adversité. Le vodun, est une preuve éloquente de cette résilience, a-t-il ajouté.

Après avoir retracé l'historique de la

traite qui a occasionné la déportation des millions d'Africains de leurs pays d'origine, le Président en exercice du Conseil des ministres des Affaires étrangères et des Relations communautaires de la CARICOM (COFCOR), Monsieur Vince Henderson a salué le vote par le Bénin de la loi sur l'octroi de la nationalité aux Afro-descendants. Cette initiative du Président Patrice Talon permettra à de nombreux Africains de renouer avec leurs nations.

Au cours de sa présentation inaugurale, Monsieur Georges-Emmanuel Germany, Ambassadeur chargé de la Diaspora afro-descendante dans les Antilles, a souligné l'importance de cette rencontre pour consolider les liens entre l'Afrique et les Caraïbes, notamment à travers le rôle

»»»» suite page 19

»»»» suite de la page 18



Le Chancelier haïtien participant aux activités du Vodun Days

essentiel de la diaspora afro-descendante.

Précisons que les Ministres ont procédé, au cours des travaux, à la signature d'un Mémorandum d'entente sur les consultations politiques et diplomatiques entre le Ministère des Affaires étrangères de la République du Bénin et les Ministères des Affaires étrangères de la Dominique, d'Haïti, de la Grenade et du Commonwealth des Bahamas.

Participation du Chancelier haïtien au Festival international annuel des Vodun Days

Par ailleurs, le Chancelier haïtien Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste a participé à différentes activités au Festival international annuel des Vodun Days, du 9 au 11 janvier 2025, aux côtés du Président de la République du Bénin et des Ministres des Affaires étrangères du Bénin, des pays de la Caricom et du Brésil, notamment.

Le Festival des Vodun Days en était à sa



Le Chancelier haïtien participant aux activités du Vodun Days

deuxième édition. Ce projet, né de la vision du Président béninois Patrice Talon, vise à donner une visibilité au vaudou afin de mettre en valeur la richesse culturelle de ce patrimoine que partagent le Bénin, Haïti, et dans une moindre mesure, le Brésil et la Louisiane.

Il est à souligner que la promotion du vaudou est inscrite comme l'un des principaux axes de coopération entre Haïti et le Bénin

LUNDI 13 JANVIER 2025

Discours du Chargé d'affaires a.i. d'Haïti près le Royaume d'Espagne pour le 221ème anniversaire de l'Indépendance d'Haïti



Bonsoir à toutes et à tous,
 Avant de commencer, permettez-moi de vous demander de faire preuve de solidarité à l'occasion de ce moment de recueillement. Nos pensées vont avec une profonde compassion aux nombreuses victimes des catastrophes survenues fin 2024 et début 2025, notamment à Valence et dans d'autres villes espagnoles causées par la DANA, en Californie, en Ukraine et à Ghaza, en Azerbaïdjan, au Monténégro, etc, et surtout aux nombreuses victimes de l'insécurité, ainsi que des désastres naturels survenus en Haïti. Une pensée particulière à toutes les victimes du tragique tremblement de terre survenu il y a 15 ans, le 12 janvier 2010, et qui a fait environ 300000 morts et de nombreux dégâts matériels. En mémoire de ceux qui ont perdu la vie et en soutien à ceux qui continuent à faire face à des situations difficiles, je vous invite à observer une minute de silence.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de mission en Espagne,
 Représentants du Corps diplomatique,
 Membres du gouvernement espagnol,
 Distingués invités,

Chers compatriotes et amis,

C'est un honneur et un privilège d'être ici aujourd'hui pour commémorer, avec une profonde solennité et une grande fierté, le 221 anniversaire de l'indépendance de ma nation, Haïti, la première république noire de l'hémisphère occidental à abolir l'esclavage et à proclamer sa liberté,

Aujourd'hui, alors que nous visionnons le passé, nous sommes confrontés à un héritage qui transcende les frontières du temps, un héritage forgé par le courage, la détermination et l'unité de ceux qui, il y a plus de deux siècles, se sont battus pour la liberté, la justice et la dignité de leur peuple. En ce jour important, nous nous souvenons des patriotes et des héros qui, sous la direction de leaders visionnaires comme Jean-Jacques Dessalines, ont déclaré l'indépendance de notre nation et envoyé un message clair et inébranlable au monde : LE DROIT À LA LIBERTÉ ET À L'AUTODÉTERMINATION N'A PAS DE FRONTIÈRES.

La révolution haïtienne, qui a commencé comme un défi à l'oppression et à l'esclavage, a été une lueur d'espoir non seulement pour les Caraïbes, mais aussi pour tous les peuples du monde qui luttent pour leurs droits fondamentaux. En proclamant son indépendance le 1er janvier 1804, Haïti est non seulement devenu un symbole de résistance et de courage, mais a également réaffirmé les principes universels de liberté et d'égalité. Aujourd'hui, alors que nous honorons cet héritage, nous sommes également conscients des défis auxquels nous avons été et sommes toujours confrontés en tant que nation. La

»»»» suite page 22

»»»» suite de la page 21

crise multidimensionnelle que nous traversons actuellement, dont les conséquences affectent de manière significative toutes les sphères de la vie nationale, mérite une attention particulière. Malgré ces turbulences, Haïti continue de faire preuve d'une admirable capacité de résilience et d'une inlassable volonté d'aller de l'avant. L'indépendance que nous célébrons aujourd'hui doit nous rappeler non seulement notre histoire, mais aussi notre responsabilité collective de continuer à construire une nation plus prospère, plus équitable et plus unie.

En tant que nation, nous devons continuer à promouvoir les valeurs qui ont fait notre force au fil des siècles : la solidarité, la justice sociale, le respect mutuel et l'engagement en faveur du bien-être de tous nos citoyens.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons être conscients que les défis mondiaux exigent une action commune. Haïti reste fidèle à son rôle au sein de la communauté internationale, prêt à collaborer, à apprendre et à se développer avec ses partenaires et ses amis, toujours guidé par les principes de justice, de paix et de respect mutuel.

Je saisis cette occasion pour remercier tous ceux qui, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, continuent de soutenir Haïti sur la voie de la paix, du progrès et de la stabilité. Mes remerciements s'étendent aux pays qui font partie de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti. Le Kenya, qui dirige cette force, la Jamaïque, le Belize, qui sont également sur le terrain, l'Espagne, les États-unis d'Amérique, le Canada, la France, le Brésil, la République de Chine Taïwan, la Colombie, le Bénin, qui apportent également leur soutien, pour ne citer que quelques-uns, et tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre à cette Force multinationale de soutien aux forces de l'ordre du pays, au nom du Conseil Présidentiel de Transition et du Gouvernement haïtien, je vous remercie vivement.

Nous adressons également nos salutations fraternelles au Gouvernement espagnol, qui n'a jamais ménagé ses efforts pour soutenir Haïti et qui est toujours à nos côtés, même dans les moments les plus difficiles. La coopération entre Haïti et l'Espagne, vieille de plus de 70 ans, continue d'être plus forte que jamais, contribuant à la fois à l'éducation et à d'autres domaines susceptibles de contribuer au développement socioéconomique du pays. Nous sommes convaincus qu'avec les pays amis, nous pouvons continuer à aller de l'avant, toujours inspirés par l'exemple de nos ancêtres et renforcés par notre engagement pour l'avenir de notre nation.

En ce jour historique, nous réaffirmons avec fierté notre attachement aux valeurs de liberté, de souveraineté et d'égalité, qui demeurent le fondement de notre existence en tant que peuple. Puisse l'esprit de notre indépendance continuer à nous guider dans la construction d'une Haïti plus juste, plus inclusive et plus prospère.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier tous ceux qui ont rendu cet événement possible, mon équipe à l'Ambassade, les estimés Dr Jean Pierre, Marc Charles Emile, Juan David de Latorre et Victor Mouré, pour leur disponibilité et leur soutien, Lentz Louis notre star nationale, qui malgré toutes les difficultés, est venu d'Haïti spécialement pour l'événement, merci pour ton soutien inconditionnel, l'équipe de l'Hôtel Melié pour son accueil et son étroite collaboration, la communauté haïtienne en Espagne et chacun d'entre vous qui est venu nous soutenir, merci beaucoup.

J'espère que vous apprécierez tout le reste du programme.

Vive Haïti, vive l'Espagne, vive la fraternité entre Haïti et la communauté internationale !

Je vous en remercie.

La Chargée d'affaires a.i. d'Haïti en Argentine participe à la réunion sur la situation sécuritaire en Haïti en Uruguay



Madame Olga Medor Ducasse et d'autres participants à la réunion sur la situation sécuritaire en Haïti

La Chargée d'Affaires a.i. de la République d'Haïti en Argentine, Madame Olga Medor Ducasse, sur instructions du Chancelier, Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a représenté le Gouvernement haïtien à une rencontre de haut niveau sur la sécurité en Haïti, à Montevideo, Uruguay, les 10 et 11 décembre 2024, en marge de la réunion préparatoire au prochain Conseil des Ministres qui aura lieu au Japon en 2025 autour du thème : « Capacité, Construction, Coopération et futur des Missions de Paix. »

Cette réunion rentre dans le cadre des consultations du Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Antonio Guterres, qui doit présenter un rapport au Conseil de Sécurité dans les 60 à 90 jours suite à la demande de transformation de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS) en une Mission d'opération de maintien de la paix en raison de la détérioration de la situation



Madame Olga Medor Ducasse et d'autres participants à la réunion sur la situation sécuritaire en Haïti

sécuritaire causant de lourdes pertes en vies humaines à Port-au-Prince en particulier et en Haïti de manière générale.

MARDI 11 DECEMBRE 2024

Échanges autour de la célébration de la Journée mondiale de la culture africaine et afrodescendante entre le Délégué permanent a.i. d'Haïti auprès de l'UNESCO et le Chargé d'affaires a.i. du Togo



Le Délégué permanent a.i. d'Haïti auprès de l'UNESCO, Dr. Louis Marie Monfort Saintil, et le Ministre-Conseiller, Chargé d'affaires a.i. du Togo auprès de l'UNESCO, Monsieur Awuve Koffi Afetogbo Azilan

Le 11 décembre 2024, le Délégué permanent a.i., Dr. Louis Marie Monfort Saintil, s'est entretenu avec Chargé d'Affaires a.i. du Togo auprès de l'UNESCO, Monsieur Awuve Koffi Afetogbo Azilan. Les échanges ont porté sur l'invitation adressée à Haïti pour participer à la Journée mondiale de la culture africaine et afrodescendante, qui aura lieu le 22 janvier au siège de l'UNESCO, à Paris.

Les deux diplomates ont procédé à un tour d'horizon de la coopération existant entre Haïti et le Togo tant au sein de l'Organisation que dans d'autres cadres multilatéraux, tout en soulignant l'intérêt manifeste d'Haïti de s'associer à cet événement majeur. L'Ambassadeur Saintil a

insisté sur la nécessité pour le pays de marquer sa présence lors de cette cérémonie officielle, dédiée à la mise en valeur des cultures africaines et afrodescendantes, notamment à travers une prestation folklorique, une animation musicale, une dégustation de spécialités culinaires haïtiennes ou encore la participation au panel de discussions prévu à cette occasion.

D'un commun accord, ils ont convenu de conjuguer leurs efforts pour assurer le succès de cette journée, qui visera à promouvoir les contributions des Africains et des Afrodescendants à l'évolution du monde.

2 AU 7 DÉCEMBRE 2024

Inscription de la Cassave au patrimoine culturel immatériel de l'humanité : un pas de plus vers la valorisation et la promotion de la richesse culturelle d'Haïti sur la scène internationale



Quelques représentants des différents Etats membres de l'UNESCO ayant pris part à la 19e Session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, avec le Sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture, Monsieur Ernesto Ottone Ramirez

Du 2 au 7 décembre 2024, Haïti a pris part à la 19e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. C'est la première fois qu'Haïti a participé à une réunion de ce comité dont il a été élu membre en 2004 et qui a pour mission de veiller à l'application de la Convention de 2003 sur la Sauvegarde du patrimoine immatériel.

Au cours de cette session, plus précisément le 4 décembre 2024, le Comité a unanimement décidé d'inscrire « les savoir-faire et pratiques traditionnels liés à la production et à la consommation de la Cassave » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il s'agit du deuxième élément du patrimoine culturel haïtien à être répertorié sur cette prestigieuse Liste de l'UNESCO.

Fruit d'une coopération exemplaire entre plusieurs institutions haïtiennes, dont le Ministère de la Culture, le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes, la Commission nationale de coopération avec l'UNESCO,



Le Délégué permanent a.i. d'Haïti auprès de l'UNESCO, Dr. Louis Marie Monfort Saintil et les représentants de Cuba, de la République dominicaine et du Venezuela à la 19e Session du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

l'Université d'État d'Haïti, le Bureau national d'ethnologie et la Délégation permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO, cette initiative reflète l'engagement du Conseil Présidentiel de Transition et du Gouvernement haïtien à promouvoir et valoriser le patrimoine culturel haïtien.

COORDONNÉES DES MISSIONS DIPLOMATIQUES ÉTRANGÈRES EN HAÏTI



ARGENTINE

48 Rue Metellus, GN Plaza, Pétion-Ville
Ambassadeur Cesar Alberto FAES
29406711/14
cef@mrecic.gov.ar /lby@mrecic.gov.ar



CHILI

2, Rue Courtilien, Musseau/ B.P. :836 Chargé
d’Affaires a.i. Manuel Rioseco VICENCIO
28131613 / 3106 9927 / 28131918 echile.
haiti@minrel.gob.cl



ALLEMAGNE

2, Imp. Claudinette, Bois Moquette, Pétionville
Ambassadeur Peter SAUER
2942 0202 / 3477 4701
info@port-au-prince.diplo.de



COLOMBIE

Juvenat #4, Port-au-Prince, Haïti
Consul général Vilma Rocío Velásquez Uribe
cpuertoprincipe@cancilleria.gov.co



BAHAMAS

12, Rue Goulard, Place Boyer, Pétion- Ville
Chargé d’Affaires a.i. Mme Danielle SMITH
28131589/37263040
bahamasembassy@hainet.net



CUBA

3, angle Rues Marion et Chevalier, Péguy- Ville
Ambassadeur Carlos MOYA RAMOS
2256 3504 / 2256 3503
secretaria@ht.embacuba.cu



BRESIL

168, Angle Rues Goulard et Darguin
Ambassadeur Luis Fernando CARVALHO
3442-2871
brasemb.principe@itamaraty.gov.br



ESPAGNE

5ème étage Edifice Hexagone, Rues
Clerveaux et Darguin Pétion-Vile
Ambassadeur Marco PEÑIN
2940 0952 ; 0954 / 2940 1098
emb.puertoprincipe@maec.es



CANADA

Autoroute de Delmas 71 et 73
Ambassadeur André François GIROUX
37029923/28129039
faika.fortune@international.gc.ca



ETATS-UNIS

Bld 15 Octobre, Chateaublond
Ambassadeur Dennis H. HANKING
2229 8000 / 2229 8731
paprotocol@state.gov

**FRANCE**

51, Rue Capois, Champs de Mars B.P. :
1312
Ambassadeur Antoine MICHON
2999 9000 / 3912 0830 / Fax : 2999 900

**REPUBLIQUE DOMINICAINE**

121, Av. Panaméricaine, Pétion-Ville
Ambassadeur Faruk MIGUEL 28130887
/ 36575932 embadomhaiti@gmail.com

**JAPON**

2eme étage Imm. Hexagone, Rues
Darguin et Clerveaux
Ambassadeur Yuji KUBO
4489 8538 / 3434 0436 / 2256 3333 /
2256 5885 / 3849 1466
ambjapon@ht.mofa.go.jp

**VENEZUELA**

25, Morne Brun, Rue Marcel Toureau,
Berthé
B.P. : 2158
3485 0096 / 4423 5147 / 4436
4993 embve.htppr@mppre.gov.ve
embajadavenezuelaenhaiti@gmail.com

**MEXIQUE**

48, Rue Metellus, Pétion-Ville (etage
nader)
Ambassadeur Daniel Alberto CAMARA
AVALOS
22291046 / 22291045 / 2813 0089
oficinaembhai@sre.gob.mx / embhaiti@
sre.gob.mx

**DELEGATION EUROPEENNE**

12, Rue Borno Pétion-Ville
Ambassadeur Stefano GATTO
2949 4949 / 3455 0876 / 2816 1718 /
2942 4949
delegation-HAITI@eeas.europa.eu

**PANAMA**

157, Ave Panaméricaine, Pétion-Ville
Ambassadeur Francisco Javier Torres
GONZALEZ
28131295/96

**VATICAN (ST SIEGE)**

Morne Calvaire, Rue Louis Pouget
S.E.Mgr Francisco Gerardo ESCALANTE
MOLINA, Nonce Apostolique
3271 1887 / 3670 6978 / 3322 8811

**TAIWAN**

22 Rue Lucien Hubert, Morne
Calvaire
S.E.M HU Cheng-Hao
48937778/79
hti@mofa.gov.tw



5A, Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haiti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email:bulletin.mae@diplomatie.ht